

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière; Lydie Faye; Jean Paul Savattez; Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Guy Farget, Bruno Pilonchery, Jean Louis Fafournoux, Michel Chaux , Sandy Goutorbe

II Points abordés:

	Objet	nature	Responsable	Observations
1	Arrêté stationnement handicapé 5 places sur la commune, un arrêté doit être pris pour permettre la verbalisation des véhicules stationnants sur les places Handicapés	validation	Jean Hervé Peurière	
2	Cahier des charges pour le site internet Le cahier des charges est présenté par Guy et Michel. La commission communication devra se rencontrer pour redéfinir les besoins. Le site devrait être mis en place à la fin de l'année.	information	Michel Chaux	
3	Devis pour borne camping à la plagnette Après étude de différentes possibilités , des devis doivent être demandés. Les possibilités de subvention sont à étudier. Les communes avoisinantes doivent être consultées. Les bornes devront être gratuites. Un stationnement doit être prévu près de ces bornes. Le lieu d'implantation reste à définir.	information	Guy farget	
	Mur de soutènement de l'Eglise: Un devis est à demander pour le tour de l'Eglise et l'escalier.	Validation	Jean Hervé Peurière	
5	Choix de l'architecte pour la restructuration de l'école La réunion étant repoussée, le sujet n'est pas abordé.	information	Jean Hervé Peurière	
6	Questions diverses LES gites doivent être rénovés. La commision batiments doit lister les besoins. Portage de repas: le travail avec l'ADMR est en route. La réponse de Mme Caroline Biourge pour la location du local médical est négative : elle ne peut s'engager pour le moment. Brissay : après visite du SIEL , le conseil adopte la solution partiellement enterrée des lignes électriques (10 pour, 1 contre) pour un devis de 120 000€ dont 13 609 € pour la commune. La solution non retenue , tout enterrée, 230 000€ dont 39 400€ pour la commune. Transformateur, en face de l'Eglise, le choix de le "réhabiliter" est retenu (8 pour , 2 contre, 1 abstention) Vestiaire foot: le disjoncteur doit être changé de place pour le rapprocher du vestiaire, à étudier. La plagnette: l'entretien des berges doit être étudié avec l'aide de la fédération de pêche ; en attente d'une rencontre. La fuite sur le chateau d'eau à été réparée. Problème pour l'eau chez des particuliers; leur canalisation semble en être la cause. La livebox à la médiathèque fonctionne Rugby: reunion le 27 février Salle des Associations, un règlement est à écrire. Validation pour l'achat de 2 porte-manteaux, 2 portants (vestiaire roulant) , poubelles et distributeur de savon pour la médiathèque et Salle des associations. Le planning de la mediathèque est OK	information Validation		
	Prochaine réunion Conseil Municipal: 24 février 2015- 20h00- Mairie les Salles Autres 20 février : Rallee à 20H			